

Les espèces menacées

« Survivre, s'adapter ou mourir... Mais à quel prix ! »

Sommaire :

- I - Introduction**
- II - Les activités humaines concernées**
- III - Les espèces menacées**
- IV - Constat d'échec et protection de la nature**
- V - Des exemples concrets en Méditerranée**
- VI - Que pouvons-nous faire ?**

I - Introduction

Depuis l'origine de la vie, les espèces végétales et animales évoluent, s'adaptent ou disparaissent. C'est en 1858 que Charles Darwin expose la théorie de l'évolution par la sélection naturelle, celle qui bien avant la découverte des mutations génétiques (Mendel, début du XX^e siècle) met en avant des variations aléatoires offrant à certaines espèces le pouvoir de s'adapter, de dominer et de survivre aux plus faibles. Cette description de l'évolution naturelle ne prenait pas en compte que moins d'un siècle plus tard, l'homme allait développer des activités responsables de bouleversements profonds dans les cycles naturels et infliger à notre planète des blessures irréversibles.

Lorsqu'on parle d'évolution en paléontologie, hors mis les grandes crises qui sont à l'origine d'extinctions massives, on évoque des changements climatiques qui se sont développés sur plusieurs millions d'années et qui ne peuvent être perçus à l'échelle d'une vie humaine. Ce que les activités humaines ont profondément modifié, c'est la vitesse à laquelle les éléments naturels évoluent aujourd'hui et risquent d'accélérer pour les années à venir, suivant les prévisions ou extrapolations produites par des modèles mathématiques. Notre planète s'est réchauffée d'environ 1 degré au cours de ce dernier siècle. A ce rythme là, dans deux millénaires, la terre aura une température de 20°C supérieure à l'actuelle ! Quelle que soit la limite supportable par l'ensemble des organismes vivants, le bout du tunnel n'est qu'à quelques milliers d'années.

II - Les activités humaines concernées

Sources de rejets atmosphériques : l'industrie et les transports sont producteurs de gaz toxiques qui nuisent à la végétation et aux être vivants, soit par le contact direct, soit par le retour des substances acides avec les eaux de pluie. De plus, le CO, CO² et NO_x sont des gaz à effet de serre et contribuent au réchauffement de la planète.

Abattage des forêts : sans compter la destruction de sources productrices d'oxygène, la végétation abattue génère aussi de grandes quantités de CO et CO² dans son processus de décomposition, le CO étant le gaz le plus toxique pour l'homme et plus généralement pour la vie.

Agriculture : l'utilisation de pesticides chimiques pour « déparasiter » les cultures ainsi que les engrais riches en nitrates et phosphates sont drainés par les eaux pluviales et atteignent des cours d'eau dont l'équilibre peut être gravement perturbé par des proliférations d'algues indésirables qui profitent de ces apports.

Pollution urbaine : les transports comptent parmi les plus gros producteurs de gaz à effet de serre avec en plus des rejets de corps gras et d'hydrocarbures imbrûlés qui pénètrent dans le sol et polluent les nappes phréatiques. La collecte, le tri et le recyclage des déchets est le second souci majeur des agglomérations, toujours en voie de progrès, mais de manière très insuffisante.

Pollution maritime : Souvenez-vous de la campagne « SOS Mer Propre » de la Fondation Nicolas Hulot dont les spots télévisés affichaient : « certains en font des tonnes, n'en rajoutons pas ! » ... Les tonnes sont les catastrophes pétrolières qui comprennent les échouages et accidents de navires, mais surtout les dégazages permanents qui au cours d'une année font bien plus de dégâts que les naufrages de l'Erica et du Prestige réunis. « Ce que l'on rajoute », ce sont les déchets abandonnés et le souillage du « je m'en foutisme » individuel qui multiplié par le nombre d'âmes concernées reste le pire fléau de la terre !

Pollution par les déchets solides : c'est celle qui découle des deux points précédents, du comportement de chacun et qui sert de triste exemple dans nos activités pédagogiques. Hors mis les déchets non biodégradables comme le verre ou les métaux lourds, la plupart des plastiques et caoutchouc mettent des centaines d'années pour se dégrader, lorsque ce ne sont pas des sacs dérivants qui tuent directement des Cétacés, Tortues, Mâles, qui les ingèrent en les prenant pour des Méduses. De nombreux déchets solides sont encore abandonnés dans la nature comme le montrent ces tristes images de plages après une belle saison touristique !



III - Les espèces menacées

Un registre international est tenu à jour et considéré comme la base de données officielle des espèces menacées : il s'agit de la liste rouge des espèces menacées initiée et gérée par l'UICN (International Union for Conservation of Nature). Cette liste ne compte pas moins de 2500 espèces. Cette liste est consultable sur Internet à l'adresse : <http://www.redlist.org/>. En France, environ 150 espèces sont menacées de disparaître, et en Méditerranée, quelques unes ont du faire l'objet d'arrêtés préfectoraux pour réglementer ou interdire leur pêche.

Peu nombreuses sont les espèces qui s'éteignent naturellement. L'abattage massif de forêts tropicales entraîne systématiquement la disparition d'espèces endémiques (que l'on ne trouve qu'à cet endroit) et pour qui les conditions de vie ou de reproduction ne sont plus réunies. D'une manière générale, la plus grande cause de disparition est la modification ou la suppression de l'habitat et des conditions de vie ; c'est le cas chez nous pour les Tortues marines (Tortue caouane et Tortue Luth) qui voient leurs aires de ponte disparaître au profit de constructions littorales ou encore le Phoque moine de Méditerranée qui a besoin d'espaces sauvages pour s'épanouir. La modification des conditions de vie est aussi provoquée par l'introduction d'espèces domestiques ou associées à la présence humaine (chiens, chats, bétail, ... rats, cafards, etc...). L'exemple qui nous est le plus proche actuellement est l'introduction de la Tortue de Floride qui se substitue dans nos cours d'eau à la Cistude d'Europe.

Tortue de Floride



Cistude d'Europe



D'autres cas passent bien plus inaperçus comme la migration de certaines espèces de vertébrés marins depuis le sud de la Méditerranée vers le nord. Cela peut paraître naturel, normal, voir anodin. Mais ces migrations sont très probablement liées au réchauffement de la Méditerranée (+ 0,5 °C pour le XX^e siècle), influencé par celui de la planète. Le « Poisson lézard » est actuellement l'exemple le plus inquiétant. S'agissant d'une espèce méditerranéenne, elle n'est pas comptée parmi les espèces invasives (introduites) et de ce fait, ne fait l'objet d'aucun débat. Ce poisson, présent depuis assez longtemps sur nos côtes, envahit actuellement les fonds sablonneux de manière spectaculaire. Son mode de vie est identique à celui des Vives et dans les calanques de la Côte Bleue, que je sillonne régulièrement, un phénomène de substitution est entrain de se produire. Sans pouvoir me prononcer sur une échéance irréversible, ce problème mérite quand même une attention particulière.

La Vive



Le Poisson Lézard



IV - Protection de la nature et constat d'échec

Toute opération visant à protéger un site naturel, ainsi qu'une espèce animale ou végétale, est le constat d'un échec. Même si nécessaires aujourd'hui, ces obligations de recours découlent de comportements irréfléchis conduisant à la détérioration ou à la surexploitation de peuplements qui un beau jour soulèvent la peur de l'irréversible. Naissent alors les parcs ou réserves naturelles et les réglementations de pêche ou de chasse qui conduisent également à des interdictions totales. Pourquoi en arriver là ?

Certains bouleversements sont plus médiatisés que d'autres. La Tortue de Floride, tout comme la Caulerpe, ont fait la une des journaux parce qu'elles ont été directement introduites par l'homme. La traque des Requins fait aussi couler beaucoup d'encre, car la menace d'extinction pour un bon nombre de leurs espèces se paie actuellement au prix fort, celui de leur ailerons qui font fureur chez de ridicules gastronomes. L'histoire du Corb et de ses otolithes, par contre, est bien peu connue. Quant aux migrations imputées au réchauffement de la planète, dont fait partie l'exemple du Poisson lézard cité précédemment, sont à peine remarquées.

Si j'insiste sur le Poisson lézard « *Sinodus saurus* », c'est parce que les espèces invasives font l'objet de nombreuses études (La Caulerpe en Méditerranée, la Crépide en Bretagne ...). Le Lézard, lui n'est pas considéré comme tel. Et pourtant, il est entrain de perturber un écosystème qui mérite autant d'attention et de compréhension pour expliquer une fois de plus qu'il ne s'agit pas d'une fatalité. Alors qu'importe l'origine d'un bouleversement lorsque le mal existe. Il est indispensable de soulever l'origine de toutes les anomalies constatées, même si les scientifiques qui proposent des solutions ne sont toujours pas entendus et n'obtiennent jamais les fonds nécessaires pour mettre en pratique leurs actions.

La conclusion, c'est toujours le constat d'échec ! mais le constat est nécessaire pour faire prendre conscience de l'étendue des dégâts et il ne faut pas baisser les bras. L'accumulation de faits démontrant qu'il y a systématiquement à l'origine des dégâts une activité humaine, finira peut-être par éveiller l'attention des politiques environnementales qui ont aujourd'hui encore un intérêt bien trop politique et bien trop dépendant de la réalité économique. L'écologie ne doit pas être liée à des tendances politiques, elle doit grandir avec les générations comme une culture universelle, la culture de tous pour le respect de la vie et les droits des générations futures.

V - Quelques exemples en Méditerranée

Espèces menacées et protégées par des arrêtés préfectoraux :

- Les Cétacés :



De nombreux mammifères marins figurent sur la liste rouge des espèces menacées. Baleines, Cachalots, Orques, Dauphins et Marsouins sont victimes d' « accidents » de pêche, de collisions bien souvent fatales avec des gros navires et surtout de la pollution par les métaux lourds (mercure, cuivre, zinc, plomb ...) ou les organochlorés (composés à base de chlore : pesticides, insecticides ...) qui sont à l'origine de troubles graves qui peuvent concerner certaines fonctions vitales dont notamment celles de la reproduction ou encore du sens de l'orientation. Les échouages, solitaires ou massifs, laissent le plus souvent un sentiment d'impuissance car ils sont, dans la plupart des cas, difficiles à expliquer et sans solution préventive. Il ne reste généralement que l'intervention d'urgence qui permet parfois de sauver quelques individus lorsque la découverte se fait à temps.

- Le Mérou brun



Le Mérou, un des rares poissons qui a développé une relation « amicale » avec l'homme en raison d'une accoutumance rapide et favorisée par le nourrissage que pratiquent des plongeurs. Il est même devenu une attraction commerciale pour certains clubs de plongée qui entretiennent cette relation pour donner plus d'intérêt aux sorties sous-marines touristiques. Dans un but de découverte pure, ceci pourrait être une bonne chose, car faire découvrir la vie marine contribue à développer sa protection. Mais le problème est que rendre de tels poissons familiers à la présence de l'homme les expose à une autre catégorie de plongeurs : les chasseurs sous-marins. Même s'il y a toujours une bonne part de pratiquants qui sont respectueux de « bonnes pratiques », un nombre qui sera toujours trop important n'ont que faire des conséquences de leurs activités et ne verrons toujours en ce poisson qu'une proie facile à capturer et surtout un trophée de choix en raison de sa taille importante.

- La Datte de mer



Ce curieux bivalve est aussi connu sous le nom de « Moule perforeuse » en raison de sa capacité à creuser des galeries dans la roche en sécrétant un acide. Outre une constatation de réduction massive des populations de ce mollusque dans certaines régions, l'interdiction de pêche est plutôt liée à son mode de vie. De ce fait, la meilleure méthode de récolte était l'explosif ou encore le burin ou le marteau-piqueur pour aller l'extraire de la roche...

..... la stupidité de l'homme a-t-elle des limites ?

- **Le Jambonneau ou Grande nacre**



Le Jambonneau « *Pinna nobilis* » est une moule géante qui peut atteindre 1 mètre de hauteur. Elle vit dans les fonds sablonneux, au milieu d'herbiers de Posidonies et se tient en position verticale, enracinée dans le substrat par le byssus. Sa chair n'est pas comestible, mais ses valves à l'intérieur nacrées ont été trop convoitées pour servir d'ornement. De plus sa position verticale l'expose aux filets de pêche, engins de traîne et ancres de bateaux qui les arrachent de leur support. Sa protection passe par une interdiction de ramassage, mais également par une réglementation des mouillages dans certaines zones.

A cette liste s'ajoutent les herbiers de **Posidonies** qui souffrent de la pollution, des constructions côtières et du dragage des ancres ou des engins de pêche. **L'Oursin diadème**, espèce aux longs piquants, devenu très rare le long des côtes françaises ; La **Patelle géante** et la **Grande cigale**, victimes de surexploitation, puis les **Tortues marines** et le **Phoque moine**, pour qui les zones sauvages qui leur permettaient de s'abriter et surtout de se reproduire ont été remplacées par des aménagements littoraux.



D'autres espèces sont menacées sans bénéficier de protection légale. On peut citer les **Hippocampes**, les **Porcelaines**, le **Coralligène** et autres animaux marins qui sont appréciés des collectionneurs de souvenirs de plongée Il ne s'agit là, je l'espère, que d'un manque de sensibilisation et de connaissance du milieu marin qui sera rapidement comblé par les nombreuses campagnes pédagogiques qui concernent toute personne qui s'approche du bord de mer.



Un dernier exemple : le **Corb**, merveilleux poisson convoité pour la finesse de sa chair, mais surtout pour la beauté de ses otolithes, concrétions calcaire de l'oreille interne, organe de l'équilibre et malheureusement pour lui, semblables à des pierres qui ont pris un aspect précieux au regard de l'homme ... Hallucinant !!! Devenu extrêmement rare sur la Côte Bleue, il a fallu la création de deux réserves naturelles pour commencer à revoir quelques spécimens fréquenter les zones rocheuses de nos calanques.

VI - Que pouvons-nous faire ?

Avant de critiquer des comportements ou de donner son avis sur l'impact de certaines activités, il faut analyser sa propre façon d'être et vérifier si on est en phase avec la plus profonde signification du mot « respect ». Il existe, un peu partout, des chartes de bonne conduite. Mais est-ce que la nécessité de rédiger des chartes n'est pas une fois de plus un constat d'échec ? Ne serait-il pas plus simple que chacun fasse l'effort de s'auto discipliner ?

Avant de se rendre sur un lieu, en montagne, sous la mer, ... il faut se renseigner sur la fragilité du milieu, les espèces locales, ou encore, ce qui est autorisé ou pas, c'est à dire avoir le souci de respecter la vie locale. On ne peut respecter que ce que l'on connaît. Il n'est par contre pas nécessaire de lire qu'il ne faut pas jeter ses déchets par terre pour comprendre que c'est mal agir ! ... Et pourtant, si 95% des adultes prétendent respecter l'environnement, au moins un sur deux, en réalité, n'en a que faire !

Ce qui est encore à la portée de chacun de nous, une fois qu'on s'est approprié une conduite sage, c'est de la transmettre à notre entourage : soit de manière informelle, dans nos relations et échanges quotidiens, soit de manière structurée en participant ou en organisant des activités pédagogiques. Notre principal objectif doit être aujourd'hui de donner à nos enfants une éducation orientée sur la connaissance des milieux naturels et les différentes sources de pollution qui les affectent. Dès l'âge de 8 – 10 ans, les enfants sont très réceptifs et très sensibles à ces problèmes. Ils représentent la première vague de nos générations futures et il nous appartient de leur offrir en héritage le meilleur de la vie et de notre savoir-vivre.



(campagne SOS Mer Propre 2001)